Exercices de révisions sur la matière vue depuis janvier 3TS

1. **Le lien parents-enfants.**
2. Cite les différents rôles des parents.

 Le rôle affectif  Le rôle éducatif  Le rôle économique

1. Explique les différents rôles.

Le rôle affectif : l’espace familial est normalement un endroit affectif sécurisant, lien des premières prémices de l’autonomie. En effet, les parents créent avec leur enfant des liens affectifs, d’attachement, permettant de favoriser son bien-être et sa croissance.

Le rôle éducatif : L’éducation c’est l’apprentissage et le développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles. L’éducation est considérée comme un élément important du développement des personnes, d’où le développement d’un droit à l’éducation.

Le rôle économique : Les parents doivent subvenir aux besoins physiques de l’enfant en le nourrissant, l’habillant, en lui offrant un cadre de vie favorable à son épanouissement (maison ; chambre ; matériel minimum)

1. Explique c’est quoi l’autorité parentale.

C’est un ensemble de droits et de devoirs appartenant aux parents pour finaliser l’intérêt de l’enfant. Les droits sont des possibilités pour les parents d’agir. L’autorité parentale est exercée en commun par le père, la mère, de la naissance jusqu’à la majorité ou bien à l’émancipation de l’enfant. Lorsque les parents sont dans l’incapacité de remplir leurs devoirs vis-à-vis de leur enfant, l’autorité parentale est contrôlée ou retirée.

1. Donne les différentes formes de filiation.

 Filiation paternelle et maternelle  Filiation légitime ou naturelle  Filiation adoptive

1. Quand a été fondée l’association UNICEF ?

En 1946 après la deuxième guerre mondiale

1. L’UNICEF est une organisation qui a été fondée en 1946 pourquoi ? explique

Pour venir en aide à tous les enfants en détresse dans le monde entier. Elle a activement participé à la rédaction, la conception et la promotion de la convention des droits de l’enfant. L’organisation est attentive à ce que les enfants aient assez à boire et à manger, qu’ils soient en bonne santé, qu’ils soient soignés, qu’ils puissent aller à l’école, qu’ils soient protégés, qu’ils soient aidés en cas de guerre ou de catastrophe naturelle. Ainsi, elle veille à ce que les droits de l’enfant soient respectés. Tous les enfants ont les mêmes droits ! Et ceux-ci doivent être respectés.

1. A quelle date a été signée la convention des droits de l’enfant ?

1989

1. Donne 2 valeurs qui peuvent être associés aux droits de l’enfant.

Paix ; sécurité, égalité et respect

1. **Les droits des parents et de l’enfant.**
2. Complète

Jusqu’à la majorité ou l’émancipation d’un enfant (au moins), ses parents lui doivent…droits….et …devoirs……..Ils doivent également lui procurer un toit, assurer son éducation, veiller à sa santé et à son environnement. L’exercice de l’autorité parentale, doit prendre en compte l’intérêt de l’……enfant………

1. Explique ce qu’est l’émancipation

Affranchir (un mineur) de l'autorité parentale ou de la tutelle.

L’émancipation existe toujours mais c’est une mesure exceptionnelle qui est accordée et uniquement dans les circonstances uniques.

1. À partir de quel âge un enfant peut –être émancipé ?

16 ans

1. Qu’est-ce que la minorité ? explique

La minorité est un concept de protection du mineur (moins de 18 ans) contre lui-même et par rapport à la gestion de ses biens. Reconnue par la loi.

1. Qu’entend-on par être mis sous tutelle ? développe

S’il ne reste ni père ni mère en état d’exercer l’autorité parentale, il y aura lieu à l’ouverture d’une tutelle (en cas de décès ou de déchéance des droits). La personne désignée comme tuteur détient l’autorité parentale mais ne possède pas de jouissance légale sur les biens.

1. Est-ce que un parent qui ne veut plus élevé son enfant a le droit de demander l’émancipation ? oui ou non + développe

Non : Les parents ne pourraient demander l’émancipation de leur enfant mineur à un juge de la jeunesse pour se dégager des devoirs et obligations qu’ils ont envers lui (elle).

1. **Les droits des enfants.**
2. De quand date la convention des droits de l’enfant ?

20 novembre 1989

1. Des parents décident de ne pas mettre leur enfant à l’école car ils n’ont pas d’argent pour payer les frais scolaires ont-ils le droit ? développe ta réponse.

Non ; tu as le droit en tant qu’enfant d’avoir le droit de fréquenter l’école jusqu’à ta majorité. Pour te permettre d’avoir des savoirs et savoirs faire afin de t’orienter plus tard dans ta vie professionnelle. L’école est obligatoire, les parents sont dans l’obligation sous peine d’avoir des soucis avec l’obligation scolaire.

1. Si je te dis : « tu as le droit de vivre avec tes parents, tu as le droit de voir tes deux parents régulièrement en cas de divorce, tu as le droit de donner ta décision par rapport à une séparation, à quel droit cela fait référence ?

Le droit à la famille

1. A quoi sert la Convention des droits de l’enfant ?

Cette convention des droits de l’enfant traite en premier lieu de la relation entre les enfants et les pouvoirs publics. Elle confirme que dans cette relation les enfants ont les mêmes droits que leurs parents. La Convention garantit également des droits aux enfants pour promouvoir leur développement.

La Convention des droits de l’enfant énumère bien évidemment un certain nombre de droits généraux mais les enfants ont aussi droit à la protection.

1. Cite 4 droits de protection contre l’enfant.

 Toute forme de violence

 L’usage de stupéfiants

 L’enlèvement vers l’étranger

 Toute forme d’exploitation sexuelle

 Le travail des enfants qui est dangereux pour leur santé ou compromet leur enseignement

 Les enfants souffrant d’un handicap

 Les victimes de violence

 Les enfants soldats

 Les enfants dans les conflits armés

1. Donne la définition des devoirs et droits de l’enfant

Définition les droits :

Les droits sont des règles qui précisent ce que les enfants peuvent faire et ce qu’ils peuvent exiger.

Ils ont tous droit d’être protégés, éduqués, de vivre dans un environnement sain, d’avoir accès aux services publics tels que les hôpitaux, etc …. Ils ont également le droit de circuler et de penser librement…Mais ils ont aussi des devoirs.

Définition les devoirs :

Les devoirs c’est ce qu’ils sont obligés de faire et qu’ils doivent accepter de faire.

Ils ont le devoir de bien travailler à l’école, d’être polis avec leur entourage, de participer aux travaux de la maison et de la communauté, de respecter la loi, de respecter les autres et de protéger l’environnement.

1. L’enfant a des devoirs face à l’école cites-en 2

Respecter les règles

Respecter le travail des autres

Écouter les professeurs

Faire ses devoirs

Arriver à l’heure à l’école et apporter le matériel requis

Exprimer son opinion dans le respect des autres et au moment opportun

Demander la permission pour aller quelque part

Aider les autres

1. Pourquoi un enfant de plus de 13 ans qui enfreint gravement la loi peut être condamné à une peine de prison ? développe

La justice estime qu’il peut prendre des mesures de la gravité de ses actes.

1. Cite les différents droits fondamentaux

1. Le droit à l’identité

2. Le droit au respect

3. Le droit à la famille

4. Le droit d’opinion, le droit d’expression

5. Le droit à l’éducation

6. Le droit à la vie, le droit à la santé

7. Le droit à la justice

1. Développe 3 droits fondamentaux

Voir feuille de cours

1. Quelles sont les valeurs que je peux associer aux droits de l’enfant ?cite-en 2

• Respect

• Egalité

• Paix

• Identique

1. **Les principaux services d’aides à la jeunesse.**
2. Donne la signification de SAJ, SPJ, IPPJ

Service d’aide à la jeunesse

Service de protection de la jeunesse

Institution publique de la protection de la jeunesse

1. Donne le rôle du SAJ

Mettre en place un suivi qui permet de trouver des solutions aux problèmes vécus, en collaboration avec le jeune et sa famille. Orienter les familles vers les services adéquats en fonction des situations.

1. Comment y arrive -t-on au niveau du SPJ ?

• Les jeunes de moins de 18 ans en situation de danger.

• Si la sécurité et/ou sa santé sont menacés.

• Si la famille refuse l’intervention du SAJ mais que l’enfant est en danger, le tribunal de la jeunesse peut-être saisi.

1. Donne le rôle de IPPJ.

• Accueillir le jeune pour une période établie.

• Mise en place d’un suivi éducatif et pédagogique.

• Réinsertion dans la sphère familiale, sociale, scolaire (ou professionnelle).

1. Aide contrainte ou volontaire au niveau du SPJ ?

contrainte

1. Qui peut faire appel au niveau du SAJ ?

Les jeunes de moins de 18 ans qui éprouvent des difficultés.

Les familles en difficulté face à un jeune.

Les services extérieurs (hôpitaux, écoles,…) qui s’inquiètent pour la situation d’un jeune.

1. Donne le rôle du SPJ

Imposer un accompagnement éducatif et ordonner une mesure de placement.

1. Comment y arrive -t-on au niveau du SAJ ?

• Sur demande d’introduction d’un dossier.

• Les familles peuvent faire appel directement au SAJ.

• Des personnes ou services extérieur peuvent signaler leur inquiétude au SAJ concernant un jeune.

1. Aide contrainte ou volontaire au niveau du SAJ ?

volontaire

1. Qui peut faire appel au niveau du SPJ ?

• Les jeunes de moins de 18 ans en situation de danger.

• Si la sécurité et/ou sa santé sont menacés.

• Si la famille refuse l’intervention du SAJ mais que l’enfant est en danger, le tribunal de la jeunesse peut-être saisi.

1. Aide contrainte ou volontaire au niveau de IPPJ ?

contrainte

1. Qui peut faire appel au niveau de IPPJ ?

• Les jeunes de moins de 18 ans ayant commis un fait grave

• Qui serait qualifié d’infraction ou de délit s’il était majeur.

1. **Les moyens d’aide aux enfants.**
2. Cite 5 moyens d’aide aux enfants

• Le téléphone « Ecoute – Enfant » de la Communauté française

• CPMS

• AMO

• Médiation scolaire

• Service de santé mentale

• SOS enfant

• Relais enfant parent

• Child focus

• Force de l’ordre

• Directeurs de l’aide à la jeunesse

• Délégué général des droits de l’enfant

• Les autorités judiciaires

• Les conseillers de l’aide à la jeunesse

1. Vrai ou faux ? entoure la bonne réponse

|  |  |
| --- | --- |
| Dans « écoute – enfant » L’équipe t’aide, t’écoute dans ta pensée ou dans ta difficulté. | VRAI OU FAUX |
| Le CPMS est un service payant | VRAI OU FAUX |
| AMO est indépendant de l’aide à la jeunesse | VRAI OU FAUX |
| Les forces de l’ordre n’interviennent pas auprès des jeunes | VRAI OU FAUX |
| Les directeurs de l’aide à la jeunesse sont composés de travailleurs sociaux | VRAI OU FAUX |
| Le parquet et le juge ne peuvent pas aider les enfants | VRAI OU FAUX |
| Les conseillers de l’aide à la jeunesse peut orienter vers le SAJ | VRAI OU FAUX |
| Child focus peut intervenir 24h/24h | VRAI OU FAUX |
| Le relais enfant parent n’intervient pas dans la relation entre eux | VRAI OU FAUX |
| Le numéro de téléphone pour joindre SOS enfants est le 105 | VRAI OU FAUX |